



Assemblée générale annuelle

Ordre du jour

Mardi 22 novembre 2022, à 17 h 30

Auberge du draveur, salle des Épinettes

- 1.** Ouverture de l'assemblée;
- 2.** Nomination d'un président d'assemblée;
- 3.** Nomination d'un secrétaire d'assemblée;
- 4.** Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 5.** Présentation des états financiers 2022 (discussion et adoption);
- 6.** Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2021;
- 7.** Présentation et adoption du rapport du président du conseil d'administration 2021-2022;
- 8.** Présentation et adoption du rapport de la directrice générale 2021-2022;
- 9.** Élection à deux postes d'administrateurs;
- 10.** Nomination d'un vérificateur pour 2022-2023;
- 11.** Quittance des administrateurs;
- 12.** Période de questions;
- 13.** Levée de l'assemblée.

Les formulaires pour la mise en candidature sont disponibles auprès de la directrice générale, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 16 h 00, au siège social de la radio CHGA-FM situé au 158, rue Laurier, à Maniwaki. Vous avez jusqu'à 16 h 00, le 8 novembre 2022, pour remettre votre formulaire de mise en candidature dûment complété.